



HANDICAP

INFOS FIPHFP PREMIER SEMESTRE 2026

Chaque semestre, l'Union interfédérale des agents de la Fonction publique Force ouvrière (UIAFP-FO) vous informe sur les actualités du comité gérant le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique (FIPHFP).

COMITÉ NATIONAL

Le comité FIPHFP a réuni ses représentants en commissions le 18 février, le 4 mars, ainsi que le 3 juin 2026.

Deux comités nationaux ont eu lieu les 11 mars et 1^{er} juillet 2026.

Pour la première fois depuis la création du FIPHFP, le taux d'emploi des BOETH dans la Fonction publique a dépassé le cap des 6% imposé par la loi de 2005 pour s'établir à 6,36% (pour mémoire 5,93% en 2024). Par versant, les chiffres sont les suivants :

FPT	7,68%
FPH	6,26%
FPE	5,28%

36% des BOETH ont 55 ans et plus.

45% des BOETH sont des agents de catégorie C.

Les femmes représentent 70% des BOETH.

FO Fonction publique (FO-FP) revendique la hausse du taux d'obligation d'emploi à hauteur du taux de prévalence du handicap dans la population active. D'autre part, chaque versant de la Fonction publique se devrait d'atteindre le seuil actuel de 6%.

Le FIPHFP a publié son rapport d'activités 2025 : [Rapport d'activité 2025](#)

Les comptes 2025 sont clôturés. Le FIPHFP a collecté 106 millions de produits dont 103 millions d'euros de contributions encaissées (contributeurs : 59% FPE- 21% FPT - 20% FPH). Les charges s'établissent à 152 millions d'euros. Donc le FIPHFP dégage un résultat déficitaire de 46 millions d'euros apuré par ses réserves.

133 conventions ont été signées en 2025 ce qui démontre la bonne dynamique du FIPHFP qui recense, par ailleurs, 12 484 demandes d'aides sur sa plateforme.

De nouvelles conventions ont été signées, ainsi que des partenariats.

CONVENTIONS / PARTENARIATS

➡ Convention avec le **CNRS**, le centre national de la recherche scientifique – 5^{ème} convention – 4 millions d'euros financés par le FIPHFP- Taux BOETH 5,88%

➡ Convention avec l'**OFPPRA**, l'office français de protection des réfugiés et apatrides – 1^{ère} convention – Taux BOETH : 5,55%- 200 000 euros financés par le FIPHFP

➡ 6^{ème} Convention avec le **ministère de l'agriculture** – 1,947 millions financés par le FIPHFP (48 %). Evolution du taux d'emploi : 2023 (4,96) ; 2024 (5,36%) ; 2025 (5,54 %). Objectif : atteindre 6% en 2029.

Une action spécifique sur le projet : Modules d'accompagnement pour les agents du ministère, de toutes catégories d'emploi, disposant de la qualité de BOE, qui s'estiment freinés dans leur souhait d'évolution professionnelle

➡ Convention de coopération **AGEFIPH / FIPHFP**

Le projet d'avenant à la convention de coopération Agefiph-FIPHFP 2024-2027 doit prendre en compte les évolutions intervenues depuis la signature de la convention :

- L'arrêt progressif de dispositif « Inclu'pro formation »,
- L'intégration du Ségur dans les financements de l'axe 2 des Cap emploi ainsi que l'installation de Cap emploi Mayotte,
- Le transfert du pilotage du dispositif de l'emploi accompagné à France Travail,
- Le pilotage du Baromètre par France Travail,
- Les développements qui ont été rendus nécessaires sur l'autodiagnostic employeurs.

Le projet d'avenant à la convention de coopération Agefiph-FIPHFP 2024-2027 est également une opportunité pour réviser les trajectoires budgétaires :

- Des dernières perspectives budgétaires sur les appuis spécifiques,
- Des dernières impulsions souhaitées par l'Agefiph et le FIPHFP sur le développement des plateformes de prêts.

Enfin, ces modifications impliquent également une rénovation du tableau financier :

- Sur les dispositifs et services co-portés par l'Agefiph et le FIPHFP,
- Sur les ressources informatiques et humaines mobilisées sur les actions.

Au niveau régional, deux conventions (supérieures à 1 million d'euros) :

➡ Convention avec **Grenoble Alpes Métropole** (incluant la Ville de Grenoble et son Centre communal d'action sociale) : Montant : 1 058 760 €
Présentation préalable : Ce dossier a été examiné et approuvé lors du comité local d'AU.RA en décembre 2025.

➡ Convention avec le **Conseil départemental du Puy-de-Dôme** :
Montant : 1 286 040 € Présentation préalable : Ce projet a été présenté et validé lors du comité local de janvier 2026.

LOIS-DÉCRETS-ARRÊTÉS-RAPPORTS

2 rapports de la Cour des Comptes sont parus :



[Rapport public thématique - Évaluation de politique publique La politique en faveur de l'inclusion dans l'emploi des personnes en situation de handicap](#) paru en janvier 2026



[L'accessibilité des services publics numériques de l'État pour les personnes en situation de handicap](#) paru en juin 2026

Point sur le rapport de la Cour des comptes « La politique en faveur de l'inclusion »

Le rapport est plutôt orienté sur le secteur privé. 1,3 milliards d'euros ont été consacrés à l'inclusion et 1,2 millions de personnes ont été bénéficiaires d'aides de l'Etat

Les acteurs sont insuffisamment coordonnés : France travail, AGEFIPH, FIPHFP ; le paysage institutionnel n'est pas tout le temps lisible.

La prévention de la désinsertion professionnelle devrait être un but commun entre tous les acteurs.

Les actions emblématiques telles que la SEH et « DuoDay » produisent peu d'effets structurels sur les entreprises et les emplois publics.

Il faut travailler sur la transformation des organisations du travail, l'égalité de traitement et développer une politique de prévention.

Il y a 7 recommandations dont une sur le référent handicap : il faut définir ses missions et ses moyens d'action car actuellement il n'est soumis à aucune obligation de moyens ni de résultats.

[Dossier Législatif : LOI n° 2026-492 du 12 juin 2026 visant à améliorer la protection et l'accompagnement des parents d'enfants atteints d'un cancer, d'une maladie grave ou d'un handicap](#)

[Arrêté du 29 avril 2026 relatif à l'expérimentation HANDINNOV 2 - « Améliorer l'accès aux soins somatiques et à la prévention des personnes en situation de handicap »](#)

[Arrêté du 5 février 2026 relatif à la liste des pathologies d'évolution rapide et causant des handicaps sévères et irréversibles visée à l'article L. 146-7-1 du code de l'action sociale et des familles](#)

RETOUR SUR ÉVÈNEMENTS

✦ **Point sur l'accessibilité des élections professionnelles de décembre 2026 dans la Fonction publique** : un courrier « contributions de FO » a été adressé au directeur de la DGAFP le 20 janvier 2026.

✦ Le 6 mai 2026, la **DGAFP** a organisé **un groupe de travail sur le handicap** et dressé un état des lieux relatif à l'inclusion des personnes en situation de handicap dans la Fonction publique. D'autres GT suivront à la rentrée.

✦ Trophées Centre Val de Loire - 20 ans du FIPHFP

FO-FP, avec Carine Dormy, était présente sur une des étapes, à Blois le 5 mars 2026. A cette occasion, Laetitia Bernard a apporté son témoignage d'athlète handisport en équitation et son expérience en saut d'obstacles. Le cheval est un animal qui « va de l'avant » nous dit-elle !

La philosophe Elsa Godart, quant à elle, est intervenue autour du thème de la norme. Selon elle, la société est sclérosée par les normes. Pourquoi on ne ferait pas de la vulnérabilité une norme ? Il faut sans cesse interroger les normes et garder son libre arbitre.

La différence, c'est ce qui fait la richesse du monde. Une autre société dans un autre rapport au monde est possible. La philosophe nous a parlé de la question du regard, un principe de dignité élémentaire, et de la question du dire : doit-on révéler le handicap ?

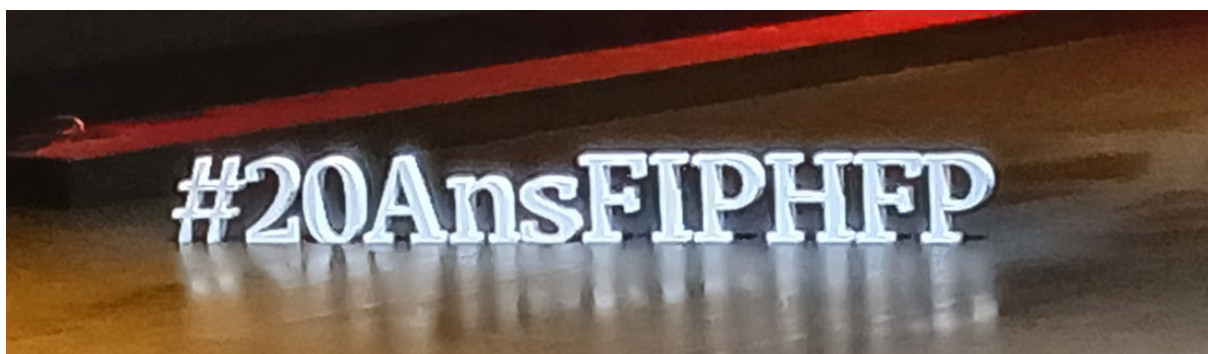


Séverine Baudouin, directrice adjointe du FIPHFP et François-Xavier Fesnin, directeur territorial du FIPHFP en Centre Val de Loire



Laetitia Bernard, journaliste et athlète handisport, et Elsa Godart, philosophe

✦ Célébration des 20 ans du FIPHFP le 2 juillet 2026 au musée du Quai Branly-Jacques Chirac



En présence de la ministre déléguée chargée de l'Autonomie et du Handicap, Camille Galliard-Minier, le FIPHFP a fêté ses 20 ans d'existence.

A cette occasion, Carine Dormy et Valérie Pujol, représentantes nationales de FO-FP au comité national du FIPHFP, ont participé tout au long de la journée aux conférences et aux échanges consacrés aux enjeux de l'inclusion dans la Fonction publique.

FO-FP continue de défendre une ambition simple : l'inclusion ne se résume pas à un chiffre. Elle doit garantir à chaque agent les mêmes droits, les mêmes opportunités de carrière et les mêmes conditions de travail.



Adda Abdelli, comédien auteur scénariste de la série télévisée « Vestiaires », Laetitia Bernard, journaliste et athlète handisport, Alexandre Jollien, philosophe et écrivain

ÉVÈNEMENTS A VENIR

Au second semestre 2026



4 septembre : Conseil National du Handicap (CNH initialement prévu en juin)

17 au 21 novembre : semaine européenne du handicap (SEH)



19 novembre : Duoday



26 novembre : journée nationale travail et handicap à la confédération FO

3 décembre : journée internationale des personnes handicapées

Pour nous contacter : handicap.fonctionpubliquefo@gmail.com